SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent supplément au diplôme suit le modèle élaboré par la **Commission européenne**, le **Conseil de l'Europe** et **l'UNESCO/CEPES**. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il devrait être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

# 1 Informations sur le titulaire du diplôme

|  |  |
| --- | --- |
| 1.1 Nom(s) de famille : |  |
| 1.2 Prénom(s) : |  |
| 1.3 Date de naissance : |  |
| 1.4 Code d’identification de l’étudiant : | **N° étudiant** |

# 2 Informations sur le diplôme

|  |  |
| --- | --- |
| 2.1 Intitulé du diplôme et titre conféré : | Diplôme d’Ingénieur de l’Ecole Polytechnique de l’Université d’Orléans (Polytech Orléans), spécialitéGénie industriel. Titre d’ingénieur conférant le grade de Master. Diplôme ayant obtenu l’accréditation européenne *EUR-ACE® Master.* |
| 2.2 Principal(aux) domaine(s) d’étude couvert(s) par le diplôme : | Performance industrielle, procédé industriel, management de la production, systèmes d'informations, supply chain, qualité, optimisation, cosmétique, pharmacie, agro-alimentaire. |
| 2.3 Nom et statut de l’établissement ayant délivré le diplôme : | Ecole Polytechnique Universitaire de l’Université d’Orléans (Polytech Orléans). Polytech Orléans est membre du réseau Polytech, réseau national regroupant 16 écoles polytechniques universitaires qui sont des écoles publiques dépendant du Ministère chargé de l’éducation nationale. |
| 2.4 Nom et statut de l’établissement dispensant les cours : | Idem ; sauf exception (voir rubrique 6.1.) |
| 2.5 Langue(s) de formation / d’examen : | Français ; sauf exception (voir rubrique 6.1.) |

# 3 Informations sur le niveau de qualification

|  |  |
| --- | --- |
| 3.1 Niveau de qualification : | Diplôme d'ingénieur conférant le grade de master : 10 semestres (5 années) d’études supérieures après le baccalauréat. |
| 3.2 Durée officielle du programme : | La durée totale des études pour l’obtention du diplôme est de 10 semestres (300 ECTS) comprenant‍ :  - 4 semestres d'études supérieures (voir rubrique 3.3)  - 6 semestres ou 3 années de cycle ingénieur en alternance Ecole/Entreprise (comprenant 1800 heures de travail encadré et 89 semaines de travail en entreprise (périodes de vacances légales comprises) |
| 3.3 Condition(s) d’accès : | Recrutement national commun à l'ensemble du réseau Polytech et conjointement avec le CFA LEEM pour la formation en apprentissage Génie Industriel.  350 élèves recrutés chaque année par l'école.  1- recrutement au niveau Baccalauréat : recrutement national sur concours. Les étudiants recrutés suivent pendant 4 semestres le « Parcours des écoles d’ingénieurs Polytech » (parcours de deux ans piloté et réalisé à l’école pour Orléans et de type Licence dans d’autres écoles du réseau Polytech), puis 6 semestres du cycle ingénieur dans l’une des écoles du réseau Polytech.  2- recrutement sur concours pour les 6 semestres du cycle ingénieur pour les élèves issus de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) ou ayant validé 4 semestres au minimum d'une licence scientifique, ou titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) ou d’un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ; cf §8.  3- recrutement sur dossier, lettre de motivation et entretien pour les 3 années du cycle ingénieur pour les étudiants sous statut d’apprenti ayant signé un contrat d’apprentissage  4- Polytech Orléans est habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur pour l'ensemble de ses filières par la voie de la formation continue. |

# 4 Informations sur le contenu et les résultats obtenus

|  |  |
| --- | --- |
| 4.1 Organisation des études : | Pour les élèves sous statut d’apprentis : alternance Ecole/Entreprise.  1800 heures de formation académique et ~70 semaines de formation en entreprise.  Les semaines académiques sont constituées en moyenne d’une trentaine d’heures d’enseignements auxquelles se rajoutent les heures de travail personnel ou en groupe, de recherche de documentation, de projet. Les séquences en entreprise sont constituées de semaines de travail à temps plein respectant les conditions de travail spécifiques à l’entreprise d’accueil. |
| 4.2 Exigences du programme : | |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | 1. **Connaissance et compréhension d’un champ de sciences fondamentales** utiles à la description et à la modélisation de systèmes physiques. Capacité d’analyse et de synthèse qui leur est associée.  2. **Aptitude à mobiliser les connaissances scientifique et technique** liées aux domaines de la production en vue de décrire, modéliser, concevoir ou faire évoluer les outils de production.  3. **Maîtrise des méthodes et des outils de l’ingénieur** dans le but d’identifier et résoudre des problèmes même non familiers.  4. **Capacité à s’intégrer dans une organisation, à l’animer et à la faire évoluer** : esprit d’équipe, leadership, communication.  5. **Aptitude à prendre en compte des enjeux professionnels** : approche économique, besoin, marché, étude de marché, faisabilité, productivité et compétitivité économique, stratégie et performance.  6. **Aptitude à travailler en contexte international** : maîtrise d’une langue étrangère, économie internationale.  7. **Sensibilisation aux valeurs sociétales**: aptitude à mettre en œuvre les principes du développement durable : approche environnementale, économique et sociale.  8. **Capacité à innover et à entreprendre des recherches** : management de l’innovation, entreprenariat, propriété industrielle.  9. **Capacité à opérer ses choix professionnels** : objectifs et projets professionnels, démarche de candidature, adaptation au changement.  10. **Gérer un projet industriel**.  11. **Capacité à manager et optimiser la production (process, équipes, processus)** : planifier, organiser la production journalière, optimiser la gestion et l’organisation des flux, la maintenance, maintenir et développer les systèmes d’informations, …  12. **Capacité à mettre en œuvre et à gérer les aspects qualité, environnement, ergonomie, hygiène et sécurité** : produire dans le respect des normes et contraintes pharmaceutiques, cosmétiques et agroalimentaires (en lien avec l’onglet management)  13. **Capacité à assurer la capitalisation des connaissances et du savoir-faire** (Knowledge management) de l’entreprise.  **Organisation des enseignements et leur évaluation**  *Description de la formation (3 années de cycle ingénieur)*  Le cursus conduisant à ce diplôme d'ingénieur est organisé en 3 années (le recrutement en 1ère année est ouvert, sur dossier, aux titulaires d'un DUT ou BTS dans des disciplines scientifiques et techniques ou aux salariés justifiant de 3 années d'expérience professionnelle).  Ce cycle ingénieur fonctionne selon le principe de l'alternance entre deux composantes pédagogiques : la formation académique et la formation en entreprise. Globalement, sur les 3 ans, la présence en entreprise est de l'ordre de 50 à 60 %. Les semaines sont de 35 heures.  Un tutorat académique et industriel fort, accompagne les apprenants pendant toute la durée de la formation. Cette relation forte ponctuée de contacts fréquents entre les deux tuteurs et l'apprenant se matérialise dans un livret de suivi à tenir à jour.  **Unités d'enseignement et modalités d'évaluation des élèves**  Lors des périodes académiques, les semaines sont composées, en moyenne, de 28 à 30 heures de cours, les heures restantes (jusqu’à 35) étant dévolues à du travail personnel encadré ou non.  La part de langues, communication et SHES est au moins de 35% du total des modules.  Les rythmes d’alternance sont croissants et correspondent à des projets de plus en plus conséquents avec prise de responsabilité croissante de la part de l’apprenant. En fin de cursus l’apprenant doit aboutir à une activité d’ingénieur de l’entreprise. Une soutenance finale avec un jury composé d’industriels et d’enseignants viendra attester de cette réalité.   * *1ère année :* alternance courte de 2-3 semaine jusque début juillet. * *2ème année :* alternance courte de 2-3 semaine/semaine jusque début mai, puis longue période en entreprise. * *3ème année :* alternance courte de 2-3 semaine/semaine jusque fin février, puis alternance longue.   Le tutorat académique est assuré par des enseignants intervenants dans la formation. 2 visites par an au minimum sont effectuées dans les entreprises pour maintenir un lien fort entre activité académique et industrielle.  Au cours de la formation une double évaluation aura lieu sur le plan des connaissances académiques et sur le plan des connaissances acquises en entreprise. La notation par matière se fera en contrôle continu et éventuellement par un contrôle terminal (selon le type et la durée de l’enseignement). A chaque matière est attribué un coefficient à l’intérieur de son module. A chaque module est attribué un coefficient pour la note finale. En cas de niveau reconnu insuffisant dans certains modules, un rattrapage sera alors réalisé.  Une année d’enseignement est validée si tous les modules de cette année sont sanctionnés par une note au moins égale à 10, ainsi qu’une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10. Cette validation annuelle est attestée par le jury annuel de la spécialité et / ou, en cas de module rattrapé, par le jury qui pourra être le jury des années suivantes.  **Modalités d'obtention du diplôme**  L’obtention du diplôme requiert de satisfaire aux critères suivants :   * Validation de toutes les années de formation * Validation du Niveau B2 (resp B1 en formation continue) en anglais * Validation d’une mobilité minimale à l’international.   Le bénéfice des compétences acquises peut être gardé 2 ans.   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Conditions d’inscription à la certification | Oui | Non | Indiquer la composition des jurys | | Après un parcours de formation sous statut d’élève ou d’étudiant |  | X |  | | En contrat d’apprentissage | X |  | Directrice, directeur des formations, directeur des études, directeurs des spécialités, directeur pôle Humanités, directeur du Pôle Entreprises - Ecole, directeur des relations internationales. | | Après un parcours de formation continue | Χ |  | Directrice, directeur des formations, directeur des études, directeurs des spécialités, directeur pôle Humanités, directeur du Pôle Entreprises - Ecole, directeur des relations internationales.  Invités : chargé de mission « formation continue » de l’université délégué à Polytech Orléans. | | En contrat de professionnalisation |  | X |  | | Par candidature individuelle | Χ |  | Directrice, directeur des formations, directeur des études, directeurs des spécialités, directeur pôle Humanités, directeur du Pôle Entreprises - Ecole, directeur des relations internationales. | | Par expérience  Dispositif VAE, mis en place en 2008 | Χ |  | Président des jurys VAE de l’université, directrice ou directeur des formations, directeur de la spécialité, enseignant de la spécialité, représentants de la commission d’experts qui auditionne le candidat, dont au moins un issu du monde professionnel  Invité : chargé de mission « formation continue » de l’université délégué à Polytech Orléans | | |  | |
| 4.3 Précisions sur le programme, les notes / points de crédits obtenus : | Ces indications figurent dans le relevé de notes de chaque élève ingénieur. |
| 4.4 Système de notation et si possible informations concernant la répartition des notes : | Le contrôle des connaissances est continu et les épreuves de contrôle sont notées de 0 à 20.  Un semestre est validé si la moyenne de chaque unité d’enseignement (UE) est supérieure à 10. |
| 4.5 Classification générale du diplôme : | Non applicable. |

# 5 Informations sur la fonction de la qualification

|  |  |
| --- | --- |
| 5.1 Accès à un niveau d’études supérieur : | 5.1.1 Formations spécialisées de courte durée  - diplômes labellisés par la Conférence des Grandes Ecoles : spécialisation à orientation professionnelle  - diplôme d’Ingénieur de Spécialité  5.1.2 Formations doctorales  Doctorat en 6 semestres |
| 5.2 Statut professionnel : | En France, le titre d'ingénieur fait l'objet d'une habilitation nationale régulière par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI). Conformément à cette habilitation, les diplômés de l'école peuvent exercer le métier d'ingénieur dès l'obtention de leur diplôme. La profession d’ingénieur en France n’est pas règlementée. |

6 Informations complémentaires

|  |  |
| --- | --- |
| 6.1 Informations complémentaires6.1.1 La formation en entreprise | C’est l’étroite articulation entre les périodes de formation académiques à Polytech Orléans et les périodes de formation en entreprise qui donne à l’alternance toute son efficacité. Pour garantir cette cohésion d’ensemble, les dispositifs suivants sont mis en place :  Pendant toute la durée de son apprentissage, l’apprenti ingénieur est encadré par deux tuteurs :   * Un tuteur académique membre de l’équipe enseignante investie dans la formation * Un tuteur industriel   Un cahier de suivi qui doit être tenu à jour par l’apprenti, est mis en place comme moyen privilégié de communication.  C’est l’action concertée des deux tuteurs dans la définition et le suivi des projets ou mini-projets en entreprise qui assure l’efficacité de l’encadrement de l’apprenti. |
| 6.1.2. Mobilités à l'étranger | 1 - Type de mobilité :  Période :  Pays : |
| 6.1.3 Langue(s) vivante(s) étudiée(s) | 1 – Anglais : 167,5 heures – Niveau B2 certifié (dont score TOEIC =) |
| 6.1.4. Activités d'investissement personnel valorisées dans la formation |  |
| 6.1.5 Autres informations |  |
| 6.2 Autres sources d’information : | Site WEB du réseau Polytech : <http://www.polytech-reseau.org>  Site WEB de l’école : <http://www.polytech-orleans.fr> |

# 7 Certification du supplément

|  |  |
| --- | --- |
| 7.1 Date : |  |
| 7.2 Signature :  Tampon ou cachet officiel |  |
| 7.3 Qualité du signataire | Directeur/rice de Polytech Orléans. |
|  |  |

# 8 Informations sur le système national d’enseignement supérieur

